

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2017

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 27 mars, Monsieur le Maire présentera aux élus le niveau d'équipement souhaité pour l'année 2017 avec une projection jusqu'à fin de mandat, conformément aux engagements de campagne de fin 2016.

Malgré un mandat court de trois ans et une situation financière tendue, la majorité municipale atteindra les objectifs pour lesquels elle a été élue, en recentrant les investissements sur des équipements et réalisations directement profitables aux seilhoises et seilhois, afin de faciliter le mieux vivre ensemble sur notre commune.

2017 : Une nouvelle année de baisse des dotations de l'Etat et un revers au budget communal par la perte nette de 1,158M€ pour la période 2014 - 2016

Cette année, la commune de Seilh connaîtra une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, de 45% par rapport à 2016, faisant passer la dotation forfaitaire de 129K€ à 70K€.

Mais la plus importante perte financière est la restitution de l'enveloppe de 1,158M€ aux communes membres de l'ex SIVOM Blagnac Constellation du fait de la non réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage Beauzelle/Seilh, maintenant sous compétence Métropole.

Afin de réduire l'impact d'une telle perte sur le seul budget 2017, Monsieur le Maire de Seilh a pu obtenir auprès des communes membres de l'ex SIVOM un échelonnement du remboursement sur 3 ans (2017 à 2019), permettant ainsi à l'équipe municipale d'envisager un peu plus sereinement les investissements promis, tout en stabilisant la fiscalité sur le mandat afin de tenir compte de l'augmentation de la fiscalité de deux fois 7,5% opérée par la Métropole sur les communes membres en 2015 et 2016.

Les principaux investissements du demi-mandat

1) POUR « MIEUX VIVRE » A SEILH (enveloppe d'environ 2,5M€ sur quatre ans)

C'est sans conteste l'axe majeur qui dictera les investissements sur les trois années à venir.

a) Construction d'une salle des fêtes (2018-2019)

Trop longtemps repoussé, cet équipement reste le lieu de convivialité indispensable à une commune de près de 3 500 habitants.

Lieu de manifestations publiques ou privées, la salle des fêtes de Seilh sera en mesure d'accueillir les événements ou représentations qui rythmeront la vie de la commune et de ses habitants.

L'année 2017 sera une année d'études et de prospectives afin de définir le meilleur emplacement et le rapport qualité prix le plus approprié au budget communal.

b) Création de locaux associatifs (2018-2019)

Le manque de locaux à disposition des associations seilhoises ne permet pas aux adhérent(e)s d'exercer leurs activités pourtant nombreuses et variées dans des conditions optimales.

C'est pourquoi l'équipe municipale profitera de l'ouverture prochaine du nouveau Centre technique municipal pour transformer les anciens ateliers des services techniques en salle associatives plus particulièrement dédiées aux activités rythmiques (danse, sports de combat...).

En parallèle, des locaux adaptés pouvant accueillir les associations et activités culturelles (Ecole de musique, Médiathèque municipale...) seront aménagés. De plus, le club de nos aînés bénéficiera à terme d'un local dédié (avec accessibilité aux PMR).

c) Des espaces de jeux pour nos enfants (2017/2019)

En 2013, l'espace de fitness dans le bois du Bouscassié a été le premier équipement réalisé dans le cadre d'une réflexion plus large. Il est nécessaire en effet d'étendre les espaces de plein air à nos enfants en créant deux aires de jeux, l'une à proximité de l'ancienne crèche et l'autre à proximité du Golf.

d) ... mais aussi d'apprentissage (2017)

Cette année, deux classes supplémentaires seront élevées à l'ère du numérique, ce qui permettra la couverture de l'ensemble des classes de l'école élémentaire.

2) SÉCURITÉ POUR NOS FAMILLES ET NOS ENFANTS

a) 2nde tranche pour l'urbanisation et la sécurisation du chemin de Papou (2018-2020)

Initiée dès 2013, la première tranche pour l'urbanisation du chemin de Papou a permis de sécuriser la voie et ses dépendances jusqu'aux BBC du Golf. Il s'agit maintenant de prolonger les travaux afin d'englober les jardins du Golf. Cet effort financier est impératif considérant l'urbanisation importante de ce secteur. La Mairie a d'ores et déjà missionné le Pôle Ouest de la Métropole afin de quantifier les travaux.

La municipalité est de surcroît à pied d'œuvre cette année afin d'obtenir l'interdiction de passage des poids lourds dans le sens RD2/Bel Air.

b) Campagne de remplacement des pins sur la commune (2017 - 35K€)

Le développement racinaire rampant des pins est accidentogène en bordure de voirie. Une enveloppe de 25K€ d'enlèvement de pins et de réfection de voirie sera proposée dès le budget 2017, ainsi qu'une enveloppe de 10K€ pour la plantation de nouvelles essences moins envahissantes.

Cet effort sera poursuivi sur les années suivantes.

c) Proposition de système anti intrusion dans les écoles (2017 – 12K€)

L'état d'urgence a été reconduit en France jusque juillet 2017, ponctué par plusieurs alertes et attentas. Concernant les écoles primaires, l'Etat a souhaité lancer un appel à projets pour la sécurisation des personnes et des locaux. La Mairie de Seilh a répondu à cet appel à projet en proposant la mise en place d'une alarme dédiée sur les écoles en cas d'alerte intrusion. Cette alarme est déclenchée par des bipéurs portatifs dont sont munis chaque acteur professionnel (enseignants, animation, ATSEM et dames de service), avec report sur le téléphone portable du policier municipal. Sous réserve d'une subvention à confirmer de l'Etat et de la validation du Conseil de sécurité des écoles, ce système pourrait être mis en place dès cette année.

d) Continuité de l'action « voisins solidaires »

Initiée en 2013, l'opération « voisins solidaires » couvre aujourd'hui la quasi-totalité des quartiers de Seilh. Une réflexion est menée cette année afin d'inclure dans le dispositif le quartier privé du Golf et le chemin de Papou.

Cet outil, fruit de la collaboration entre les administrés et les forces de l'ordre (police municipale et gendarmerie) permet, par une vigilance et une solidarité accrue, de prévenir nombre d'actes de délinquance.

e) Travaux de mise en conformité du club house (2017 - 25K€)

Des travaux de mises en conformité sur la partie la plus ancienne du Club house sont nécessaires (remplacement de gouttières, planches de rives, poteaux...). Ces travaux, prévus en 2016, seront réalisés sur l'année 2017.

e) Mise en place d'un radar pédagogique mobile solaire (2017 - 6K€)

Ce système informatif et non pénalisant a déjà fait ses preuves dans de nombreuses communes. Autonome et mobile, le radar pédagogique pourrait être placé à des endroits stratégiques de la commune afin d'alerter les automobilistes et limiter les excès.

f) Limitation de l'accès à la plateforme et aux ateliers municipaux

Une étude est en cours dans le but de conforter le contrôle d'accès à la plateforme.

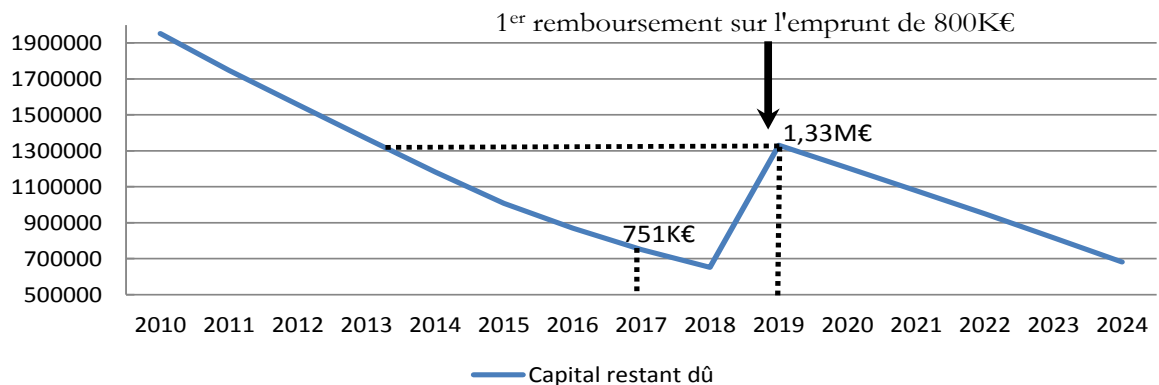
3) UN RECOURS MODÉRÉ A L'EMPRUNT UTILISÉ POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Plusieurs éléments convergent dans la décision des élus d'avoir recours à l'emprunt sur le mi-mandat :

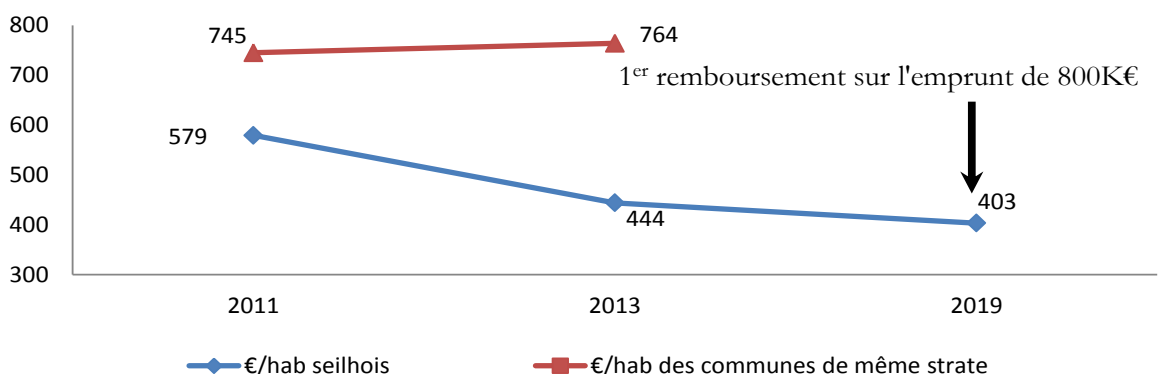
- Une situation financière dégradée à partir de 2017 avec le remboursement de 1,3M€ aux ex communes du SIVOM Blagnac Constellation
- Une volonté réaffirmée de poursuivre les investissements nécessaires au mieux vivre à Seilh
- Un endettement de la commune au plus bas (272€/hab fin 2016) avec une extinction totale de la dette à 8 ans
- Un emprunt modéré afin que les charges d'intérêts induits ne viennent pas grever la section de fonctionnement
- Un loyer de l'argent historiquement bas avec une moyenne de taux d'intérêt estimé à 1,75% en 2015 sur les emprunts consentis par les banques aux collectivités territoriales (*source : Caisse des dépôts des territoires*).

Les principaux projets d'investissement pour le mieux vivre à Seilh s'élevaient sur le mi-mandat à 2,5M€ de dépenses. Un emprunt modéré de 800K€ permettra la mise en œuvre des équipements sans mettre en danger le budget communal.

Le graphe ci-dessous permet de visualiser l'impact de cet emprunt sur le capital restant dû sur les années à venir.



Malgré cet emprunt, l'endettement de la commune de Seilh reste largement inférieur aux communes françaises métropolitaines de même strate (2 000 à 3 500 habitants).



En rouge : données issues de *collectivités-locales-gouv.fr*

2019 : pop estimée à 3 300 hab